

# Entre- NOUS

Le journal  
des locataires  
ICF Habitat  
La Sablière

n°32

DÉCEMBRE 2019



## DOSSIER

### La remise en route du chauffage / P 6

#### ACTUALITÉS

LES RÉSULTATS  
DE L'ENQUÊTE DE  
SATISFACTION  
ANNUELLE / P5

#### ÉCO-LOGIS

AVANT DE JETER :  
DONNEZ, RECYCLEZ,  
RÉPAREZ !  
/ P9

#### SÉCURITÉ

COMMENT BIEN  
ENTREtenir  
SON DAAF ?  
/ P11

ICF HABITAT  
LA SABLIÈRE



# Sommaire

P 2

## ACTUALITÉS

- Enquête SLS/OPS : avez-vous répondu ?
- Vous êtes séniors ou vous avez entre 18 et 25 ans, obtenez des aides pour partir en vacances !
- 0 969 391 021, votre numéro d'urgence.
- Le 3919 : un numéro d'écoute pour les femmes victimes de violences.
- Les résultats de l'enquête de satisfaction annuelle.
- Un échange de logement heureux entre voisins à la DT Est.
- Virement identifié : un nouveau mode de règlement à votre disposition.

P 6

## DOSSIER

### LA REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE

P 9

## ÉCO-LOGIS

Avant de jeter : donner, recycler, réparer !

P 10

## INFOS PRATIQUES

- Impayés de loyer : nous vous accompagnons.
- Campagne annuelle des relevés d'eau.

P 11

## SÉCURITÉ

Comment bien entretenir son DAAF ?

P 12

## PRÈS DE CHEZ VOUS

- La Tour fait son cinéma !
- Une nouvelle fresque pour l'entrée de ville.
- Et l'emploi dans le 9-3 ?
- Concertation à Epinay-sur-Seine
- Tous sous les yourtes !
- Ateliers en Essonne
- Une recyclerie et une station de réparation pour vélos
- Le bien-vivre « Tout en bois »

## ENQUÊTE SLS/OPS AVEZ-VOUS RÉPONDU ?

Vous aviez jusqu'au 30 octobre pour répondre aux enquêtes Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) ou Occupation du Parc Social (OPS). Pour les retardataires, il est encore temps d'envoyer les documents.

Contactez au plus vite le numéro d'assistance de notre prestataire IRIS au 0809 10 0019, du lundi au vendredi de 9h à 17h (prix d'un appel local).

Plus d'informations sur notre site internet [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)



## VOUS ÊTES SÉNIORS OU AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS, OBTENEZ DES AIDES POUR PARTIR EN VACANCES !



ICF Habitat a signé un partenariat avec « l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances » (ANCV) pour favoriser le départ en vacances de ses locataires.

L'ANCV propose des tarifs préférentiels et/ou coup de pouce financier pour les séniors ou les jeunes entre 18 et 25 ans, sous certaines conditions.

A la mer, à la montagne, en Europe, c'est une belle occasion de partir seul, en couple, avec des amis, des voisins.

Alors profitez-en et découvrez les séjours, vos droits et les modalités d'inscriptions sur :

[www.depart1825.com](http://www.depart1825.com)

ou [www.seniorsenvacances.ancv.com](http://www.seniorsenvacances.ancv.com)

ou contactez le numéro non surtaxé de l'ANCV au **0 969 320 616**.

Entre - **Nous** 24, rue de Paradis 75490 Paris cedex 10 - Tél. : 01 55 33 99 69 - [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr) - **Directeur de la publication** : Jean-Luc Vidon - **Rédactrice en chef** : Véronique Momal - **Crédits** : Lucie Moraillon, iStockPhoto, Shutterstock - **Ont collaboré à ce numéro** : Anne-Sophie Prost, Émilie Monrouzeau, Dorothée Scampini - **Impression** : Roto Press Graphic.

## LE 0 969 391 021, VOTRE NUMÉRO D'URGENCE

ICF Habitat La Sablière met à votre disposition le **0 969 391 021** (appel non surtaxé), en dehors des heures d'ouverture des agences, les soirs, week-ends et jours fériés, en cas :

- ▶ de fuite d'eau importante ou inondation dans les parties communes provenant d'une canalisation d'alimentation en eau froide ou chaude.
- ▶ d'intempéries qui provoqueraient des dégâts dans les parties communes ou sur la résidence : inondation des sous-sols en cas de fortes pluies, toiture du bâtiment arrachée ou arbre déraciné à cause de vents violents.
- ▶ d'engorgement des évacuations : si vos WC, baignoires, évier ou lavabos ne s'évacuent plus, vérifiez d'abord les siphons de ces appareils.
- ▶ d'incident électrique limité à l'immeuble : avant d'appeler, vérifiez que la panne est générale à l'immeuble, aux logements voisins ou cages d'escaliers.



## LE 3919 : UN NUMÉRO D'ÉCOUTE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis janvier 2019, 142 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Un chiffre glaçant auxquelles s'ajoutent près de 219 000 femmes victimes chaque année de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur partenaire (actuel ou ancien).

### Que faire lorsqu'une femme est victime de violence ?

Le **3919** est un numéro national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violence, à leur entourage et aux professionnels. Il garantit une écoute, une information, et en fonction des demandes une orientation adaptée vers des dispositifs locaux d'accompagnement de prise en charge.

Ce service est ouvert 7j/7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés. Toutes les violences (conjugales, sexuelles, professionnelles, mariages forcés, mutilations sexuelles...) font l'objet d'une écoute attentive et aidante.

En complément des partenariats déjà existants avec les associations spécialisées et la mise à disposition de logements, ICF Habitat s'engage à promouvoir le «3919».

Ainsi, la campagne de la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) sera affichée dans les halls de ses résidences et les équipes d'ICF Habitat sensibilisées. ▲

T'es tellement belle.  
T'es où mon amour ?  
Tu rentres quand ?  
Rentre à la maison.  
Tu fais quoi ?  
Réponds.  
Rentre tout de suite.  
T'es avec qui ?  
Tu vas le regretter.  
Je te retrouverai.

Reconnaître la violence conjugale,  
c'est pouvoir s'en libérer.  
Appelez-nous maintenant.

Solidarité  
Femmes 3919

LES ÉQUIPES D'ICF HABITAT VOUS  
SOUHAITENT DE BONNES FÊTES  
ET VOUS PRÉSENTENT  
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2020.



# Les résultats de l'enquête de satisfaction annuelle

Dans le cadre de sa politique qualité, le groupe ICF Habitat réalise chaque année depuis 2002, dans toute la France, une enquête de satisfaction auprès de ses locataires.



Elle permet d'évaluer de manière objective la qualité de nos services et l'efficacité des actions que nous mettons en place auprès de vous.

**Merci aux 2 400 locataires d'ICF Habitat La Sablière qui ont accepté de répondre à cette 15<sup>ème</sup> enquête de satisfaction !**

Votre opinion globale reste très positive et nos résultats demeurent bons par rapport aux autres bailleurs.

Cela nous encourage à développer nos bonnes pratiques et à poursuivre nos efforts en faveur de votre qualité de vie. Notre priorité : être à votre écoute et vous associer de plus en plus à notre réflexion, afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

L'OPINION  
GLOBALE  
**8/10**

Vous êtes 80% à exprimer une opinion globale favorable sur ICF Habitat La Sablière et 81% à nous recommander à un ami. Ces bons scores récompensent notamment l'attention que, depuis des

années, nous portons à la qualité de votre logement en général, au traitement de vos demandes techniques, à votre information ainsi qu'à notre relation avec vous. La nouvelle application « Ma demande en un clic » nous permet de répondre plus vite et de manière plus structurée à vos demandes d'intervention.

Nous allons en revanche être plus vigilants sur la gestion des résidences au quotidien, sachant que dans le cadre du label QualiPro, nous travaillons en permanence avec les équipes de terrain sur la propreté et la sécurité.

Pour répondre de manière plus ciblée à vos attentes, nous mettons en place des enquêtes sur des thématiques ou des résidences précises, par exemple auprès des nouveaux entrants. Nous sommes par ailleurs engagés dans une démarche d'amélioration continue au niveau de l'ensemble de la société ICF Habitat La Sablière pour obtenir le label « Quali HLM » : l'objectif est de construire avec les locataires des plans d'actions adaptés à leurs attentes. D'autres réflexions sont menées au niveau des directions territoriales, par exemple sur l'accueil ou sur le contrôle des prestataires. ▲

## EN BREF :



### Les points positifs

- ▶ La relation avec le bailleur : l'information et la communication, l'accueil physique en agence et les échanges téléphoniques
- ▶ Le logement de manière générale

### Les principaux points d'amélioration

- ▶ Le traitement des demandes techniques et non-techniques, les interventions dans les parties communes
- ▶ Le fonctionnement des équipements du logement et des parties communes
- ▶ Le rapport montant des charges/qualité de services
- ▶ L'entretien des équipements extérieurs et la propreté des espaces extérieurs

## Un échange de logements heureux entre voisins à la DT Est

Avant le déploiement du dispositif Echanger Habiter à toute l'Île-de-France, la DT Est en a expérimenté le principe. Avec l'aide de la préfecture et du collecteur, la DT s'est lancée dans l'étude d'un échange de logement entre deux locataires de la résidence rue Courtois à Pantin au printemps dernier.

Christiane, locataire depuis 1965, habitait jusqu'alors un T3 au 3ème étage sans ascenseur. Giany et Carmélia, locataires d'un T2 au RDC du même immeuble trouvent leur logement trop petit depuis l'arrivée de Gilia, leur premier enfant.

Les équipes de la DT Est les accueillent alors pour leur présenter le dispositif et leur annoncer que l'échange est possible. Quelques semaines plus tard, après avoir fourni les documents servant à l'instruction, la commission d'attribution valide l'échange.

C'est ainsi qu'à l'automne 2019, au bureau-accueil de la résidence Courtois, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, Christiane et la famille de Giany et Carmélia ont signé leurs nouveaux baux.



Christiane est ravie de cet échange « Après plusieurs années d'attente, je suis contente que cela ait pu se faire. C'est formidable! ».

Giany et Carmélia ne réalisent pas que cela soit devenu possible : Gilia va pouvoir avoir sa propre chambre. ▲

## Virement identifié : un nouveau mode de règlement à votre disposition

Depuis fin octobre 2019, vous avez la possibilité de régler votre loyer par virement identifié. Ce nouveau type de règlement permet d'améliorer le délai de traitement, d'identifier facilement votre compte client et par conséquent de mettre à jour plus rapidement votre compte affaire.



### Le virement identifié : comment ça marche ?

Un numéro de compte (IBAN) unique vous sera attribué et apparaîtra dans la partie « Informations » en haut à gauche de votre avis d'échéance.

Pour régler votre loyer et vos charges, il vous suffira d'effectuer un virement depuis votre espace bancaire en ligne en utilisant ce numéro de compte (IBAN) communiqué.

Attention, celui-ci est **personnel** et ne doit en aucun cas être transmis à un tiers.

Si vous avez, par le passé, déjà réalisé des virements, il est impératif de ne plus utiliser l'ancien numéro de compte, au risque de voir votre virement rejeté.

### Quels autres moyens de paiement sont à votre disposition ?

D'autres moyens de paiement sont toujours à votre disposition pour régler votre loyer :

- **le prélèvement automatique**, qui est le moyen le plus simple, le plus fiable et entièrement gratuit (souscrire grâce au formulaire joint) ;
- **le paiement en ligne** par carte bancaire depuis votre Espace Client ([www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)). Si vous n'avez pas reçu votre identifiant, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire ;
- **le chèque** ;
- **le TIP SEPA** ;
- **le paiement en espèces à la Poste avec EFICASH** à l'aide du code-barres présent sur votre avis d'échéance (coût : 3,60€ par règlement).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire ICF Habitat La Sablière. ▲

# La remise en route du chauffage

Depuis octobre, le chauffage est allumé dans vos résidences. Selon votre système de chauffage, la procédure n'est pas la même. Au moment de la remise en service des installations collectives, certaines difficultés techniques peuvent survenir, notamment d'inévitables problèmes de purge, mais tout est mis en œuvre pour les résoudre. Ce dossier est aussi l'occasion de rappeler que, pour économiser l'énergie, chacun est invité à adopter des gestes simples.

## ➤ Comment fonctionne votre chauffage ?

### LE CHAUFFAGE COLLECTIF

- **Votre immeuble est connecté au chauffage urbain.**

Le chauffage urbain centralise la production de chaleur au niveau d'une grosse chaufferie qui dessert un ou plusieurs quartiers d'une commune. Des canalisations souterraines transportent la chaleur sous forme de vapeur d'eau jusqu'à votre immeuble, lui-même équipé d'un réseau de chauffage à eau chaude. Des compteurs évaluent la chaleur consommée par l'immeuble et les frais de chauffage sont répartis au *pro rata* de votre surface habitable.

- **Vous avez une chaudière dans votre immeuble.**

Votre immeuble est doté d'une ou plusieurs chaudières, installée(s) dans la chaufferie, un local réservé à cet effet et qui est obligatoire si la puissance de l'installation dépasse 70 kW. Alimentée en fioul, gaz ou bois, chaque chaudière chauffe l'eau et l'achemine vers les logements via le réseau de chauffage. Votre consommation est intégrée dans vos charges, là aussi au *pro rata* de votre surface habitable.



### LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL

- **Vous bénéficiez de chauffage central individuel.**

Votre appartement est équipé de sa propre chaudière, en général au gaz et murale. Un thermostat d'ambiance programmable et des robinets thermostatiques sur les radiateurs vous permettent de maîtriser le chauffage. Vous bénéficiez des avantages d'un chauffage central, mais vous devez souscrire un abonnement pour la fourniture du gaz et faire entretenir l'installation tous les ans.

- **Vous disposez de convecteurs électriques.**

Le chauffage électrique est pratique et peu encombrant, mais il est onéreux. Vous veillez à l'utiliser avec parcimonie en baissant le plus possible le thermostat de chaque appareil.

## QUI INTERVIENT SUR VOTRE CHAUFFAGE ?

Pour les installations collectives, c'est le prestataire avec lequel ICF Habitat a signé un contrat d'entretien qui se rend dans les immeubles pour remettre en service le chauffage, contrôler la pression, mesurer le niveau d'eau, vérifier la température... et intervenir ensuite en cas de difficultés. Pour les installations individuelles, c'est le locataire qui remet en route son chauffage, alors que l'entretien est réalisé par le prestataire mandaté par ICF Habitat.

## ➤ Quelles peuvent être les difficultés au moment de la remise en route ?

### Un chauffage adapté à la météo

Chez ICF Habitat, le chauffage collectif est contractuellement mis en route dans les résidences entre le 1er octobre et le 30 mai, mais ces dates sont modulées en fonction du climat local et de la météo. De même, pendant la période de chauffe, les systèmes de régulation automatique adaptent la température des radiateurs à la température extérieure, pour ne pas chauffer inutilement.

### Les problèmes d'inertie

Au moment de la remise en service du chauffage, il faut au moins 48 heures de chauffe continue pour ressentir les effets de la chaleur dans les logements. Ainsi, si comme l'an dernier en octobre, la température chute pendant la nuit puis remonte dans la journée, provoquant l'arrêt automatique du chauffage, le système ne se met pas en route suffisamment longtemps pour chauffer à 100% les logements. Il faut laisser le temps à la chaleur d'imprégner la dalle (en cas de chauffage par le sol) ou les murs.

### La purge des radiateurs

Lorsqu'on ouvre le circuit d'eau après l'avoir fermé pendant plusieurs mois, un peu d'air a pris la place de l'eau dans les tuyaux des radiateurs, ce qui les empêche de chauffer correctement. Il faut donc purger le système pour retirer l'air et remettre de l'eau, afin que les tuyaux soient bien remplis et permettent une chauffe maximale. C'est pourquoi les techniciens doivent se rendre dans certains logements pour purger vos radiateurs, en complément des purgeurs automatiques. Une opération qui peut prendre du temps.



## QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME DE CHAUFFAGE ?

Si vous estimez votre chauffage défaillant, prévenez votre gardien. Il se déplacera avec une sonde d'ambiance pour prendre la température dans votre logement, ainsi que dans ceux du dessus et du dessous. S'il constate un problème, il enverra par mail la prise de température à l'entreprise prestataire pour qu'elle intervienne rapidement.

En l'absence du gardien, contactez le centre de relation client ou appelez le numéro d'urgence.



## ➔ Les bons gestes pour économiser l'énergie

Comme le rappellent souvent les météorologistes, il faut se méfier de la « température ressentie » : cette sensation de froid ou de chaleur varie d'un individu à l'autre et dépend de son âge, de son activité, de son habillement... Or souvent, au lieu de mettre par exemple un pull, on est tenté d'augmenter la température des radiateurs. Mais savez-vous que 1°C de plus chez vous, c'est 7 % de consommation de chauffage en plus sur votre facture ?

C'est pourquoi, pour préserver la planète et votre budget, pensez à adopter quelques gestes simples au quotidien :

### Régalez la température selon les pièces



Respectez les températures de confort dans votre logement et n'hésitez pas à mettre un pull si besoin : un degré de moins, c'est déjà 7 % d'économie ! L'idéal est de maintenir 20°C dans les pièces à vivre (21 à 21,5°C dans les bâtiments pas très bien isolés où existe le phénomène de « paroi froide »), 17°C dans les chambres et la nuit, et 21°C dans la salle de bain. Soit 19°C de température moyenne dans le logement.

### Entretenez vos équipements



Pour qu'ils soient plus efficaces, ne couvrez pas vos radiateurs et dépoussiérez-les régulièrement. Aspirez vos convecteurs pour être sûr que la poussière soit bien partie. Et pour votre sécurité ne démontez jamais votre radiateur.

Quant aux systèmes de production de chauffage et d'eau chaude individuelle, il est nécessaire de bien contrôler la ventilation, c'est-à-dire de déboucher les systèmes d'arrivée et de sortie d'air.

### Aérez votre logement



Pensez à bien nettoyer les systèmes d'aération de votre logement (VMC, grilles d'aération...) et à ne jamais les obstruer.

Une bonne ventilation de votre logement est primordiale pour votre santé et celle de votre logement. Veillez à aérer les pièces au moins 10 minutes par jour, et n'oubliez pas de baisser votre chauffage lorsque vous ouvrez les fenêtres !

### Baissez votre chauffage



Si vous vous absentez pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, pensez à baisser sensiblement votre système de chauffage. La nuit et en cas d'absence, fermez les rideaux et les volets pour limiter les déperditions de chaleur.

Si vous n'utilisez pas une pièce, pensez à fermer sa porte : en diminuant la surface à chauffer, la chaleur mettra moins de temps à se répartir.

Ne placez pas vos meubles trop près d'une source de chaleur et n'apposez pas non plus de vêtements ou d'objets sur vos convecteurs, qui diminueraient en efficacité.

## ICF HABITAT CONTRIBUE À OPTIMISER VOTRE CHAUFFAGE

Votre bailleur veille toute l'année à l'entretien de votre système de chauffage. Il l'améliore en investissant dans des matériels plus performants et moins polluants (chaudières basse consommation, à condensation...), et en se tournant, lorsque c'est possible, vers les énergies renouvelables : solaire et bois.

Par ailleurs, ICF Habitat vise à réduire les pertes de chaleur des immeubles (isolation thermique, double-vitrage...) et à mieux profiter des apports solaires.



# Avant de jeter : donnez, recyclez, réparez !

**Vous ne vous servez plus d'un objet ?  
Avant de le jeter dans les ordures  
ménagères, donnez, recyclez et réparez !  
Une façon de leur donner une seconde  
vie et de limiter notre production de  
déchets quotidiens.**

Chacun de nous produit 568 kg de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles, bacs de tri ou encore en déchèteries. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans ! Des solutions existent pourtant pour moins jeter : donnez, vendez, réparez ou réutilisez !

## ➤ **Donnez ou vendez au lieu de jeter**

Si un objet ne nous sert vraiment plus, il peut encore être utile à quelqu'un d'autre. Vous pouvez le donner à une personne ou en faire don à une association qui récupère et/ou répare le mobilier, l'électroménager, la vaisselle, les vêtements et les jouets pour les donner aux personnes dans le besoin.

Vous pouvez aussi mettre votre objet en vente sur internet ou encore via des petites annonces dans le journal local. Vendre et acheter d'occasion, c'est tendance et c'est un bon moyen de faire durer nos objets !

## ➤ **Réparez et réutilisez**

Chaque habitant jette en moyenne par an 16 à 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.). Pourtant certains pourraient être réparés. Les commerces de pièces détachées et les métiers de la réparation n'ont pas disparu : cordonniers, couturières, artisans... Pensez-y !

Vous pouvez également donner vos objets aux ressourceries ou recycleries : des structures, qui créent de l'emploi et qui collectent et réparent tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin, comme sèche-cheveux, mixeur, manette de jeu vidéo, ordinateur, meuble...

Bon nombre d'objets peuvent aussi être détournés et réemployés, lorsqu'ils ont fini d'être utilisés dans leur fonction première. Les



vêtements usagés peuvent être utilisés comme chiffons, les bocaux pour les confitures et toutes les boîtes pour les rangements. Laissez aller votre imagination pour créer de nouveaux objets de décoration pour votre intérieur ou pour offrir !

## ➤ **Utilisez moins de piles**

Quand ils existent, privilégiez des produits sans pile (comme les calculatrices à cellules solaires) ou à accumulateurs rechargeables, surtout pour des usages intensifs (radio, MP3...).

À la maison, branchez vos appareils sur le secteur, cela fera autant de produits polluants qui ne seront pas à traiter... et vous éviterez de consommer des ressources naturelles rares. ▲

## QUELQUES ASSOCIATIONS UTILES

**Vous souhaitez donner des vêtements, objets, jouets, voici quelques associations :**

- La Croix-Rouge française
- Emmaüs
- Le Secours populaire
- L'association Bibliothèque Sans Frontières
- Les Restos du Cœur
- Recyclage Solidaire

## Impayés de loyer : nous vous accompagnons

**Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie (maladie, changement de situation professionnelle, divorce...), pouvant entraîner des difficultés financières. Avant que la situation ne s'aggrave, et parce que garder son logement est une priorité, n'attendez pas pour contacter les équipes d'ICF Habitat.**

La priorité des équipes d'ICF Habitat est de trouver une solution le plus tôt possible pour éviter la dégradation de votre situation et pour que vous puissiez conserver votre logement. Votre gestionnaire clientèle a des solutions simples à vous proposer.



Nos conseillers sociaux qui sont spécialisés dans l'accompagnement des locataires en cas de difficultés familiales, sociales ou financières.

Lors de votre rendez-vous, le conseiller social établira un diagnostic et étudiera la ou les solutions les plus adaptées à votre situation pour résorber l'impayé de manière durable.

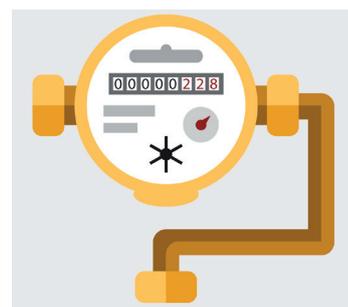
N'hésitez pas à faire appel à eux dès lors que vous êtes confrontés à un retard de paiement. ▲

### Où trouver les coordonnées de votre gestionnaire clientèle ou de votre conseiller social ?

Les coordonnées de votre conseiller social sont affichées dans le hall de votre résidence ou disponibles sur votre Espace client en ligne rubrique *Mes contacts*.

## Campagne annuelle des relevés d'eau

**Pendant le mois de décembre, les collaborateurs d'ICF Habitat ou une société extérieure procèdent au relevé des compteurs d'eau\* dans les résidences. Le point sur les modalités.**



La campagne de relevé des compteurs permet de connaître le volume d'eau réellement consommé tout au long de l'année 2019 par chaque ménage locataire et de préparer la régularisation des charges, par rapport aux provisions payées tout au long de l'année 2019.

Une affiche disposée dans l'immeuble vous informe de la date de passage prévue du gestionnaire d'immeubles ICF Habitat ou d'une société extérieure.

Si vous êtes absent à la date de passage dans votre immeuble, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Il vous précisera les coordonnées de votre gardien afin que puissiez prendre un autre rendez-vous.

Vous avez aussi la possibilité de prendre en photo votre compteur d'eau et de l'envoyer à votre gardien. S'il y a plusieurs compteurs dans votre logement, merci de bien préciser la localisation de chacun (salle de bains, toilettes, cuisine...).

\* Ne sont pas concernés les locataires bénéficiant d'un dispositif de télé-relève des compteurs ▲

# Comment bien entretenir son DAAF ?

Depuis 2016, tous les logements doivent être obligatoirement équipés d'un Détecteur Avertisseur Automatique de Fumée (DAAF). Pour s'assurer qu'il joue pleinement son rôle en cas d'incendie, il est recommandé de veiller à son entretien et son fonctionnement.



Chaque année, près de 15 000 personnes sont blessées au cours d'un incendie domestique et 800 en décèdent. Le bon fonctionnement de votre DAAF et vos réflexes sont essentiels pour éviter un drame.

## Comment fonctionne un DAAF ?

Votre détecteur de fumée est équipé d'une cellule qui capte les rayons lumineux. Dès lors qu'il n'y arrive plus, lors de l'apparition de fumée par exemple, l'alarme sonore se déclenche, informant ainsi les habitants d'une possible présence de fumée.

Si votre DAAF est défectueux, il peut se déclencher sans fumée, ou encore, ne plus déclencher de signal sonore malgré l'apparition de fumée. D'où l'importance, pour les locataires, de veiller au bon fonctionnement de leur DAAF pour éviter tout dysfonctionnement.

## Conseils d'entretien

Il est conseillé de dépoussiérer les détecteurs tous les mois, à l'aide d'un chiffon. Ils ne doivent jamais être peints et devront être recouverts temporairement si la pièce fait l'objet de travaux de peinture. Les piles de votre DAAF ont une autonomie programmée (entre 1 et 5 ans en fonction du modèle) ; elles doivent être changées en respectant les consignes préconisées par le fabricant.

Au moins une fois par semaine, un contrôle de l'avertisseur sonore du DAAF peut être réalisé simplement en appuyant sur le bouton « Test ». Si le DAAF fonctionne, celui-ci doit alors se mettre à sonner. Si le test est négatif, et si un changement de piles ou un nettoyage n'est pas suffisant, il convient alors de changer le détecteur. ▲

## QUELS GESTES ADOPTER POUR ÉVITER LES INCENDIES ?

- Ne fumez pas au lit ;
- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise ;
- Ne laissez jamais une casserole sous le feu sans surveillance (huile, friteuse...) ;
- Eloignez les produits inflammables des sources de chaleur ;
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants ;
- N'encombrez pas vos radiateurs ;
- Utilisez les bougies avec prudence et les tenir écartées des enfants.



## BIEN RÉAGIR EN CAS D'INCENDIE

- **Appelez les pompiers** en composant le 18 (ou le 112) ;
- **Coupez le gaz et l'électricité** ;
- Ne jetez pas d'eau sur de l'huile en feu ;
- **Ne prenez pas l'ascenseur** : si l'électricité était coupée, vous vous retrouveriez prisonnier.
- **Si vous êtes dans une pièce enfumée**, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous, l'air frais se trouve près du sol.
- **Evacuez les lieux**, fermez la porte de la pièce en feu, cela retardera la propagation du feu et des fumées, sortez par l'issue la plus proche.
- **Si le feu se déclare à un étage inférieur ou au même étage** : restez chez vous, fermez les portes après les avoir arrosées et colmatées avec des linges mouillés ; attendez les secours en vous manifestant à la fenêtre.

## Paris (75)

# La Tour Chapelle fait son cinéma !

Projection du film documentaire sur la Tour 93 rue de la Chapelle Paris 18e réalisé pour et par les habitants, en présence du Maire du 18<sup>ème</sup> et ses équipes ainsi que les adjoints de la Maire de Paris et les équipes de la Direction Territoriale de Paris.

« Un film qui montre combien vivre Porte de La Chapelle est difficile, car c'est poser son regard tous les jours sur des hommes, des femmes et des enfants qui sont blessés et meurtris pas la vie.

C'est ne pas savoir comment, ni quand, tout cela peut s'arranger vraiment... Heureusement, ces habitants, qui sont nos locataires, portent en eux une grande sensibilité à ce qui les entoure et une grande générosité. Ils nous montrent qu'on ne peut pas rester indifférent et que tout le monde peut faire un peu. Ils ont envie de participer pour lutter contre ce qui se joue dans les rues de la Porte de La Chapelle et dans le bon sens. »

Marie Henni, responsable du pôle développement social et urbain d'ICF Habitat La Sablière. ▲



## Saint-Cloud (92)

# Une nouvelle fresque pour l'entrée de ville

Louyz & Leonor Rieti, artistes et peintres en décor et trompe l'oeil, ont réalisé la nouvelle fresque de l'immeuble de 12 logements récemment réhabilité au pied du pont de Saint-Cloud.

Cette fresque agrément le paysage pour les riverains mais aussi pour les nombreux automobilistes.

Pour découvrir leur travail, rendez-vous sur leur site : [www.artomur.com](http://www.artomur.com)



## Drancy (93)

### Et l'emploi dans le 9-3 ?

**Dans les quartiers classés en QPV (Quartier Priorité de la Ville), le taux de chômage est bien supérieur à la moyenne nationale. Le bus de l'initiative solidaire, de l'emploi et de l'entrepreneuriat s'est donc arrêté à Drancy !**

Le service de Développement social et Urbain d'ICF Habitat La Sablière, dont la mission est de proposer des solutions aux difficultés des habitants, organise, avec l'association Créative, des rencontres pour ses habitants sur le thème de l'emploi.

Cette association a lancé en 2012 le bus de l'initiative solidaire de l'emploi et de l'entrepreneuriat dont la vocation est d'aller à la rencontre des habitants directement dans leur quartier.

Le mois dernier, les locataires de la résidence Cité du Nord à Drancy, comme ceux de Villemomble-Les-Marnaudes avant eux, ont pu bénéficier de conseils personnalisés de la part de professionnels de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise : mise en réseau, appui à la recherche de contrats d'alternance, conseils pour leur projet de création d'entreprise, etc.



## Concertation à Epinay-sur-Seine (93)



Le 18 septembre, le comité des résidents d'Epinay-sur-Seine a échangé avec les équipes d'ICF Habitat la Sablière sur la vie de la résidence.

De nombreuses attentes ont été exprimées sur le projet de réhabilitation par la vingtaine de locataires présents.

Une démarche de concertation qui s'annonce riche !

## Villeneuve-Saint-Georges (94)

### Tous sous les yourtes !

Cette année encore à l'initiative de la Commune de Villeneuve-Saint-Georges et de la Compagnie « Les Frères Kazamaroffs », l'événement culturel « Les yourtes dans ma ville » s'est tenu dans le quartier Kennedy.

Les yourtes sont des habitats traditionnels nomades, ici transformées, pour devenir un lieu culturel itinérant qui se déplace trois fois par an dans un quartier différent, pendant une semaine, pour proposer aux habitants des loisirs et des animations conviviales.

Au programme, il y a eu des histoires contées, des fanfares et divers ateliers artistiques mais aussi des débats et des activités manuelles (bricolage, maquillage...) organisés par les associations locales.

Une quinzaine d'enfants du quartier ont présenté le fruit d'une semaine de répétition lors d'une grande représentation du spectacle de cirque monté avec eux.

Cet événement très plébiscité par les habitants a réuni plus d'une centaine de personnes tous les soirs.▲



## Ateliers en Essonne (91)



Des ateliers de réparations de vélos, de percussions au jardin et une ferme pédagogique ont permis aux familles de nos résidences de Brunoy et Epinay-sous-Senart (91) de profiter de leurs espaces extérieurs afin de mieux se les approprier.

Une occasion également de discuter entre voisins en toute convivialité.

La ferme a été une grande réussite pour petits et grands ! Peut-être que de nouvelles vocations sont nées parmi nos locataires !

## Massy (91)

# Une recyclerie et une station de réparation pour vélos

**Dans les cinq halls de la résidence de l'avenue Raymond Avon, les locataires ont accès à un meuble à étagères, aménagé spécialement pour permettre aux habitants d'échanger des objets en libre-service. Mais pas que...**

Beaucoup de jouets et de peluches se trouvent un nouveau petit propriétaire, les adolescents consultent les magazines et les manuels scolaires et il y a aussi de très utiles objets d'électroménager. Ce qui n'est plus utile aux uns peut servir aux autres. Chacun y trouve son compte. La gardienne elle-même a trouvé son bonheur en récupérant une paire de lunettes de soleil...

Mais ce n'est pas tout ! Un local vélo « augmenté » propose un espace de rangement pour vélos et autres trottinettes : il fait

aussi office de véritable atelier de réparation à domicile - avec un établi, une pompe-à-air et des outils - mis à la disposition des locataires.

La gardienne approuve ces initiatives qui favorisent l'entraide et la solidarité entre voisins et grâce auxquelles la résidence devient un lieu de vie, mais aussi un lieu de services pour ses habitants. ▲



## Enghien-les-Bains (95)

# Le bien-vivre « Tout en bois »

**Les locataires d'Enghien-Les-Bains la Coussaye ont emménagé fin novembre dans une nouvelle résidence en bois. Ce type de structure avec du bois comme matériau de construction principal est encore assez rare.**



Un bâtiment qui embellit le quartier. Outre, les qualités esthétiques indéniables de cette matière « vivante » qui évolue et change de coloris (notamment les façades extérieures), le bois a d'autres avantages.

Dans le cadre des accords sur le climat, le bâtiment en bois s'impose de plus en plus comme une alternative de développement durable car il est moins négatif pour l'environnement que le béton. En effet, sa consommation énergétique entraîne une baisse de la consommation d'eau, et une réduction des émissions de gaz à effets de serre et de carbone.

De plus, le bois est connu pour diffuser une atmosphère chaleureuse et une sensation de confort dans son environnement. Les nouveaux locataires ressentiront-ils ces bienfaits dans leur cadre de vie ? On touche du bois. ▲

Je t'aime...  
T'es tellement belle.  
T'es où mon amour ?  
Tu rentres quand ?  
Rentre à la maison.  
Tu fais quoi ?  
Réponds.  
Rentre tout de suite.  
T'es avec qui ?  
Tu vas le regretter.  
Je te retrouverai.

Reconnaître la violence conjugale,  
c'est pouvoir s'en libérer.  
Appelez-nous maintenant.

 Solidarité  
**Femmes**  
Fédération Nationale

**3919**  
appel anonyme et gratuit